



# BREF

## ILE-DE-FRANCE

### Bulletin mensuel d'informations sur le marché du travail

L'Ile-de-France a connu en janvier 2006 son dixième mois de baisse ininterrompue de la demande d'emploi (- 0,7 % en données corrigées des variations saisonnières).

Dans le même temps, au niveau national, la demande d'emploi a enregistré sa première hausse mensuelle depuis mars 2005 (+ 0,7 %).

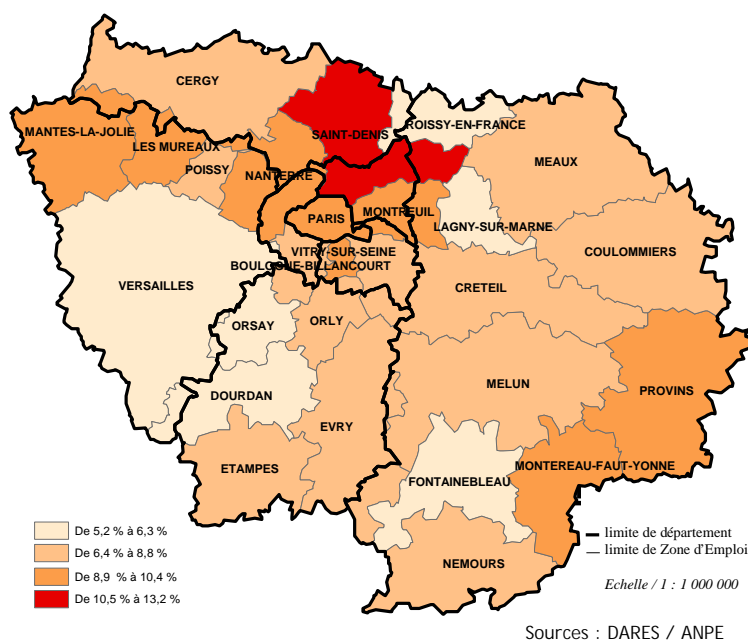
L'évolution favorable du chômage en Ile-de-France est confirmée par les données de l'Insee. Le taux de chômage francilien est redescendu à 9,2 % au quatrième trimestre 2005 (9,5 % en France métropolitaine), alors qu'il était encore égal à 10,0 % au premier trimestre de l'an dernier.

L'Ile-de-France est, ainsi, la région qui a connu la plus forte diminution de son taux de chômage en un an.

Les statistiques récentes du GARP/UNEDIC sur l'emploi dans le secteur privé non agricole sont, par contre, moins favorables. Elles indiquent une progression très faible des effectifs salariés. Les données sur l'intérim pour le troisième trimestre 2005 vont dans le même sens.

L'évolution moins favorable du chômage des femmes depuis un an peut s'expliquer par leur forte présence dans des métiers et dans des secteurs où la reprise de l'emploi s'avère assez lente.

Taux de chômage en Ile-de-France au quatrième trimestre 2005 par zone d'emploi (en %)



#### LES CHIFFRES DE JANVIER 2006 EN ILE-DE-FRANCE

Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat.1) : 501 750

Evolution sur 1 mois (CVS) : - 0,7 %

Evolution sur 1 an : - 9,7 %

Part des femmes dans les demandeurs d'emploi : 46,7 %

Part des chômeurs de longue durée : 32,0 %

Part des moins de 25 ans : 11,1 %

Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2005 :

Ile-de-France : 9,2 %

France : 9,5 %

#### SOMMAIRE

Les évolutions récentes du marché du travail	page 2
L'emploi des femmes	page 3
Le chômage des femmes	page 4
L'activité intérimaire	page 5
Les organismes de formation	page 6

y Nouvelle baisse du chômage en janvier

A la fin du mois de janvier 2006, 501 750 personnes à la recherche d'un emploi à temps complet et à durée indéterminée (catégorie 1) étaient inscrites à l'ANPE.

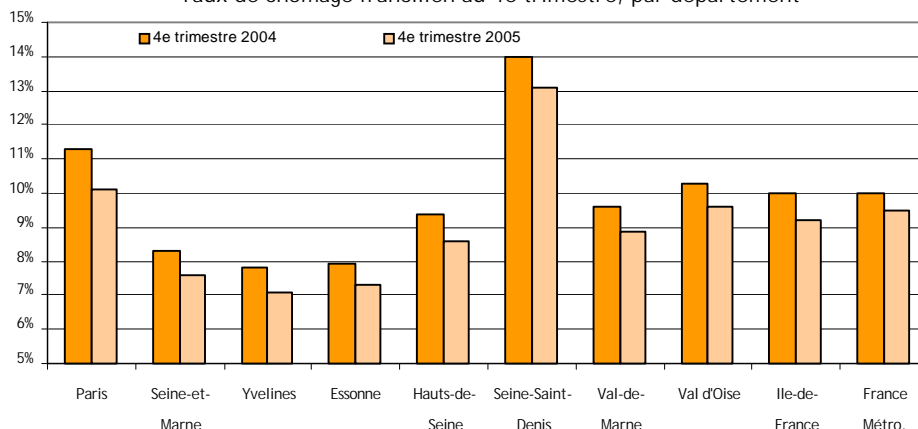
En données corrigées des variations saisonnières, et pour le 10<sup>ème</sup> mois consécutif, le nombre de chômeurs a diminué par rapport au mois précédent : - 0,7%. Cette diminution s'observe dans tous les départements franciliens, à l'exception de la Seine-et-Marne.

L'Ile-de-France se distingue, ainsi, des évolutions nationales. En effet, pour la première fois depuis mars 2005, la France métropolitaine a enregistré une hausse de la demande d'emploi (+0,7%).

Toutes les catégories de demandeurs d'emploi ne profitent pas, de la même manière, de cette nette amélioration. Les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers en sont les principaux bénéficiaires, avec une baisse annuelle de la demande d'emploi qui atteint, respectivement, -17,1%, -12,0% et -11,7%. En revanche la baisse est plus faible pour les employés les moins qualifiés (-4,6%).

La baisse du nombre des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans se poursuit, à un rythme proche de celui observé pour les autres tranches d'âge. Il en va de même pour le chômage de longue durée, dont la part dans la demande d'emploi totale continue à être assez élevée en Ile-de-France (32,7% contre 32,0% en France métropolitaine).

Taux de chômage francilien au 4e trimestre, par département



Sources : DARES / ANPE

y Un taux de chômage de 9,2 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2005

Selon l'INSEE, le taux de chômage francilien a diminué de 0,3 point entre le troisième et le quatrième trimestre 2005. Avec un taux de 9,2%, l'Ile-de-France revient au niveau qu'elle connaissait il y a trois ans. Elle est la région qui enregistre la baisse la plus importante en un an (-0,8 point), juste devant la région Languedoc-Roussillon.

Les huit départements franciliens se situent, tous, parmi les vingt départements ayant connu la diminution annuelle de leur taux de chômage la plus forte. Avec -1,2 point de baisse, Paris arrive même en tête de tous les départements français.

Toutefois, au cours du second semestre 2005, cette dynamique de baisse n'a pas été plus forte en Ile-de-France que dans les autres régions (-0,6 point, comme en moyenne nationale), contrairement à ce que l'on avait observé au premier semestre 2005 : -0,2 point en Ile-de-France contre

+0,1 point au niveau national. Et, malgré les baisses récentes, le taux de chômage reste supérieur à la moyenne à Paris et, surtout, en Seine-Saint-Denis (13,1%, soit l'un des cinq taux les plus élevés de France métropolitaine).

Calcul du taux de chômage

Le taux de chômage, calculé par l'Insee, est le rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs, au sens du Bureau International du Travail (BIT), et la population active estimée au lieu de résidence (actifs ayant un emploi et chômeurs).

D'après la définition du BIT, trois conditions sont nécessaires pour être considéré comme chômeur : être sans travail, c'est-à-dire ni pourvu d'un emploi salarié, ni pourvu d'un emploi non salarié ; être disponible pour travailler sur un emploi salarié ou non salarié ; être à la recherche d'un travail.

Demandeurs d'emploi à la fin du mois de janvier 2006	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val d'Oise	Ile-de-France	France
Taux de chômage (données au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2005)	10,1%	7,6%	7,1%	7,3%	8,6%	13,1%	8,9%	9,6%	9,2%	9,5%
DEFM catégorie 1 (données brutes)	110 680	44 480	47 739	39 928	63 661	88 661	52 875	53 726	501 750	2 439 718
Evolution sur 1 mois (CVS)	-0,9%	0,5%	-1,3%	-0,5%	-1,3%	-0,7%	-1,1%	0,0%	-0,7%	0,7%
Evolution sur 1 an	-13,1%	-9,5%	-9,0%	-9,4%	-9,5%	-7,5%	-8,4%	-7,9%	-9,7%	-5,7%
Part des femmes	47,2%	47,9%	45,5%	46,1%	46,8%	46,4%	46,9%	46,1%	46,7%	47,9%
Part des chômeurs de longue durée	36,1%	28,0%	30,8%	26,5%	32,6%	33,0%	30,5%	31,6%	32,0%	30,3%
Part des moins de 25 ans	5,7%	17,0%	12,8%	13,8%	8,6%	12,2%	11,7%	14,3%	11,1%	17,0%
Demandeurs d'emploi indemnisés (1)	109 433	45 623	47 789	39 672	59 553	74 044	50 962	47 972	475 048	2 512 500
Taux de couverture (2)	56,7%	62,2%	61,9%	62,2%	59,1%	57,7%	59,7%	59,4%	59,2%	59,6%

Sources : INSEE, DARES / ANPE, GARP

(1) Il s'agit des bénéficiaires de l'assurance chômage et des allocations de solidarité (ASS et allocation d'insertion), hors allocations de préretraite et de formation.  
 (2) Le taux de couverture est le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés rapporté à l'effectif potentiellement indemnisable, à savoir la somme des demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1 à 3 et 6 à 8, ainsi que les personnes indemnisées dispensées de recherche d'emploi.

**y Une répartition par genre différente selon les secteurs**

En décembre 2004, l'Ile-de-France compte 1 718 971 femmes salariées dans le secteur privé non agricole, soit 44,0% de l'effectif total (source : GARP). Leur part est très hétérogène selon le secteur d'activité. Les femmes sont particulièrement présentes dans les secteurs de la santé et de l'action sociale (où 3 salariés sur 4 sont des femmes), des activités immobilières (2 sur 3), du commerce de détail, ainsi que dans les activités financières (plus d'un salarié sur deux). A contrario, elles sont peu représentées dans les secteurs de la construction (1 sur 10), des transports (3 sur 10) et de l'industrie (1 sur 3).

Malgré tout, l'Ile-de-France fait partie des régions françaises où la proportion de femmes est la plus importante (44,0% contre 43,2% à l'échelle nationale). Ceci est d'autant plus vrai à Paris, où la parité est atteinte. Ce fait s'explique par la nature même des activités présentes dans ce département.

**y Une évolution récente moins favorable que par le passé**

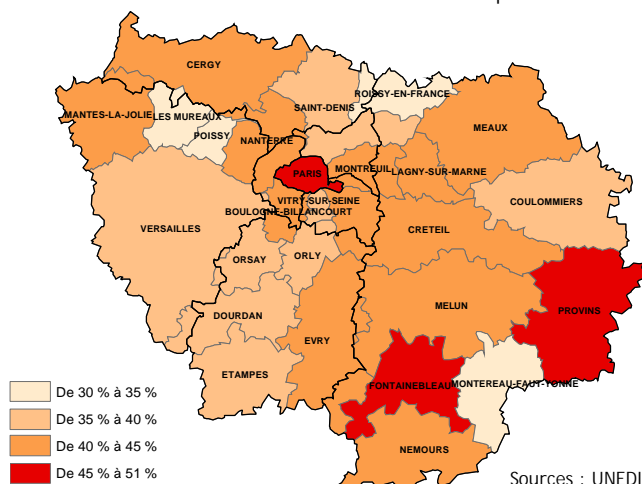
En Ile-de-France, de 1999 à 2004, la légère croissance de l'emploi salarié dans le secteur privé non agricole a profité principalement aux femmes (+4,6% contre +1,6% pour les hommes). Elles ont bénéficié du dynamisme de l'emploi dans la plupart des secteurs où elles sont particulièrement présentes (santé et action sociale, en particulier). A l'inverse, beaucoup des secteurs où les effectifs ont stagné ou diminué, durant cette période, emploient surtout des hommes. De plus, dans ces secteurs, l'emploi féminin a souvent mieux résisté que l'emploi masculin (-9,0% contre -12,2% dans l'industrie, par exemple).

La part des femmes dans les effectifs salariés a donc augmenté entre 1999 et 2004, mais cette hausse est restée modeste : +0,8 point en Ile-de-France, contre +1,3 point au niveau national. En effet, de nombreuses régions où la proportion des femmes était plus faible réalisent un phénomène de rattrapage et voient ainsi cette proportion fortement augmenter.

Emploi des femmes dans les principaux secteurs d'activité en Ile-de-France	Emploi total (2004)	Part des Femmes (2004)	Evolution du nombre de salariés (99-04)	Evol. du nb de femmes salariées (99-04)
Conseil et assistance	578 034	41,6%	9,6%	7,8%
Industrie (tous secteurs confondus)	555 702	35,0%	-12,2%	-9,0%
Services opérationnels	432 566	41,4%	8,4%	11,2%
Commerce de détail, réparations	328 256	57,1%	7,7%	7,8%
Commerce de gros	304 761	38,8%	-2,3%	0,5%
Activités financières	266 549	55,6%	8,8%	10,1%
Hôtels et restaurants	244 895	38,3%	14,6%	13,3%
Construction	232 044	11,0%	1,0%	4,2%
Santé, action sociale	202 009	76,3%	12,4%	13,3%
Transports	156 984	28,4%	6,9%	6,5%
Activités immobilières	139 546	63,4%	-6,3%	-6,4%
Activités récréatives, culturel. et sport.	105 589	45,5%	3,1%	3,3%
<b>Ensemble des secteurs d'activité</b>	<b>3 909 748</b>	<b>44,0%</b>	<b>2,9%</b>	<b>4,6%</b>

Sources : UNEDIC / GARP, emploi privé non agricole, décembre 2004 - données provisoires

Part des femmes dans l'effectif salarié en 2004 par zone d'emploi



Sources : UNEDIC / GARP

**y En 2005, un accès plus fréquent aux contrats aidés**

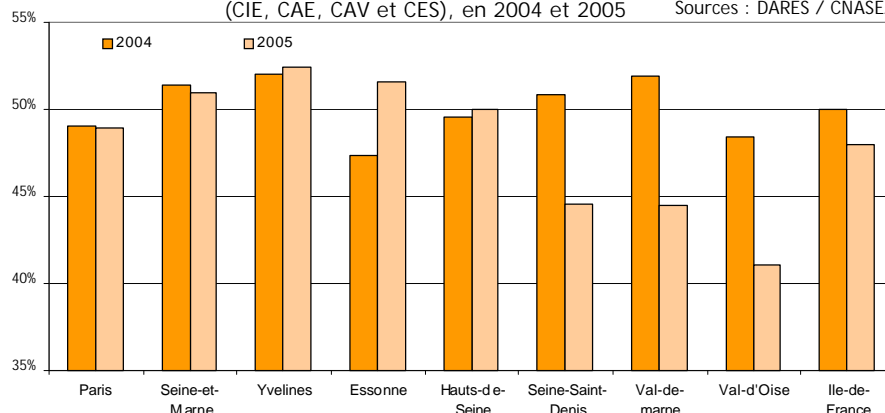
En 2005, 22 000 femmes ont accédé à l'une des principales mesures de la politique de l'emploi (CIE, CAE, contrat d'avenir et CIRMA), soit 1,6 fois plus qu'au cours de l'année 2004. Cette progression s'explique, en grande partie, par la montée en puissance du CIE : 28 000 CIE signés en 2005, contre 13 000 en 2004.

Cependant, avec moins de 40% des entrées en CIE, les femmes restent toujours peu

représentées dans les mesures d'aide à l'emploi du secteur marchand. Elles sont majoritaires dans les contrats aidés du secteur non marchand (63% des embauches en CAE). Mais l'on sait que ces contrats débouchent plus rarement vers une insertion durable dans l'emploi. Leur activité dans ces contrats se concentre sur un nombre réduit de domaines professionnels. 58% des CAE et 42% des CIE sont conclus dans les métiers de la vente, des services aux personnes (nettoyage...) et dans les activités administratives.

Comparaison de la part des femmes dans les entrées en contrats aidés (CIE, CAE, CAV et CES), en 2004 et 2005

Sources : DARES / CNASEA



**y Le poids du travail à temps partiel et/ou temporaire**

La catégorie d'inscription à l'Anpe habituellement retenue pour étudier la demande d'emploi en fin de mois (DEFM) est la catégorie 1. Y sont répertoriées les personnes à la recherche d'un emploi en CDI et à temps plein, qui n'ont pas travaillé plus de 78 heures au cours du mois. A fin janvier 2006, 234 227 femmes sont inscrites dans cette catégorie, soit 46,7% de la DEFM de catégorie 1. Par rapport à janvier 1999, l'évolution apparaît favorable, avec une baisse de -11,7%.

L'importance du travail à temps partiel chez les femmes oblige, toutefois, à s'intéresser aussi à la catégorie 2 d'inscription à l'Anpe, qui recense les demandeurs d'emploi à la recherche d'un poste en CDI et à temps partiel. 43 207 femmes y sont inscrites, soit 80,7% de la DEFM régionale dans cette catégorie. Par rapport à janvier 1999, leur nombre a progressé de +21,5%.

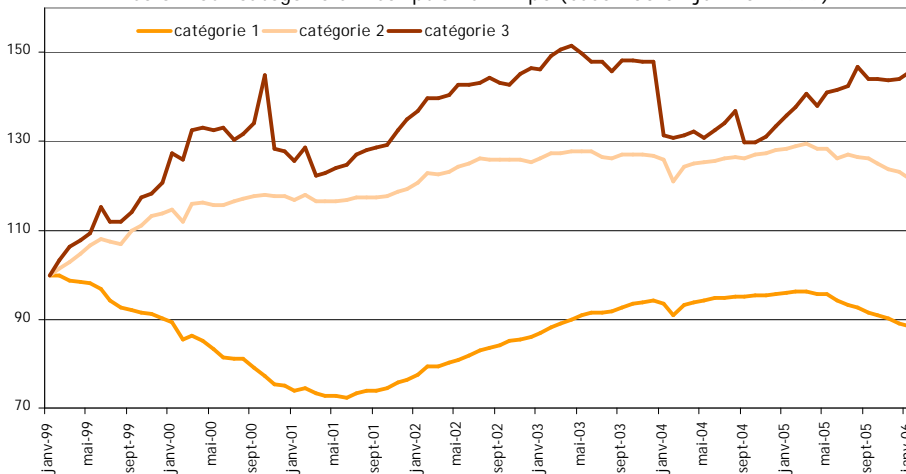
Enfin, les femmes sont également nombreuses dans la catégorie 3 de l'Anpe qui regroupe les personnes recherchant un emploi temporaire, saisonnier ou intérimaire. 23 599 femmes y sont inscrites, soit 45,3% de la DEFM de catégorie 3. Leur nombre a beaucoup augmenté en sept ans : +45,5%.

A fin janvier 2006, la demande d'emploi régionale des femmes, n'ayant pas exercé une activité supérieure à 78 heures dans le mois, s'élève donc à 301 033, soit 49,6% de la DEFM des catégories 1, 2 et 3. En sept ans, la DEFM femmes a diminué de -5,0% en Ile-de-France.

**y Un taux de chômage plus faible qu'en province...**

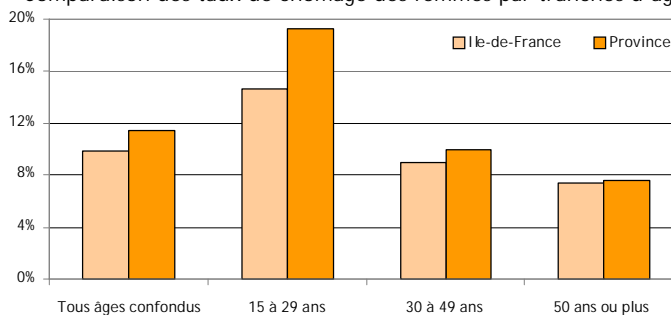
L'enquête « Emploi en continu » de l'Insee fournit des informations plus anciennes, mais qui permettent de calculer un taux de chômage de la population active francilienne par genre et par âge, ce que les données de l'Anpe ne permettent pas de faire. En 2004, les femmes connaissent, en Ile-de-France, un taux de chômage inférieur à celui des hommes (9,8%, contre 10,2%). La situation était inverse en province, où le taux de chômage des femmes était sensiblement

Evolution comparée de la demande d'emploi des femmes selon leur catégorie d'inscription à l'Anpe (base 100 en janvier 1999)



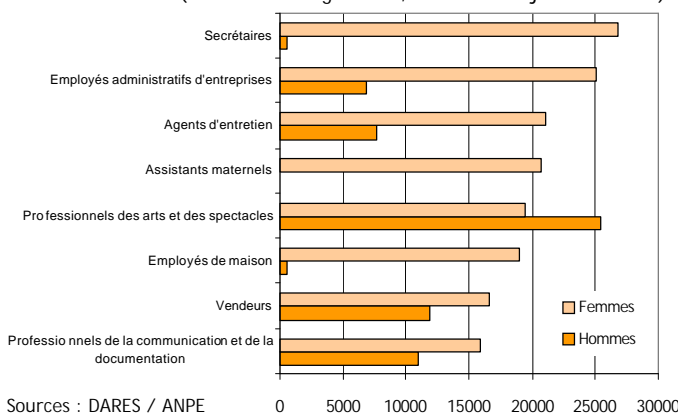
Sources : DARES / ANPE

Comparaison des taux de chômage des femmes par tranches d'âges



Source : INSEE

Principaux métiers recherchés par les femmes demandeurs d'emploi en Ile-de-France (DEFM de catégories 1, 2 et 3 à fin janvier 2006)



Sources : DARES / ANPE

**y ...dont l'évolution dépend du devenir de quelques métiers**

supérieur à celui des hommes (11,4%, contre 8,7%).

Le marché du travail francilien apparaît donc plus favorable aux femmes en Ile-de-France qu'en province. Cet avantage est manifeste pour les moins de 30 ans, il se réduit nettement pour les femmes plus âgées.

Cette situation s'explique principalement par l'importance de quelques secteurs du tertiaire faisant un large appel au travail féminin, ce que confirme l'examen de la DEFM par métier recherché.

En effet, huit familles professionnelles du secteur tertiaire concentrent, à elles seules, 54,7% de la DEFM des femmes. De l'évolution de l'emploi dans ces métiers, très féminisés et qui s'exercent souvent à temps partiel ou en CDD, dépend largement l'évolution du chômage des femmes. Or, il n'est pas sûr que ces métiers, moyennement qualifiés, connaissent dans l'avenir des évolutions très favorables. Cela peut expliquer que, depuis un an, la DEFM des femmes diminue moins que la DEFM des hommes.

y Un léger repli de l'activité intérimaire...

En Ile-de-France, au cours du troisième trimestre 2005, plus de 718 000 contrats d'intérim ont été conclus, représentant 110 600 équivalents emplois à temps plein (EETP).

Par rapport au trimestre précédent, le nombre de missions a baissé (-2,4% en données CVS), contrairement au nombre d'EETP (+1,0%), alors qu'au cours des deux premiers trimestres de 2005 la hausse du nombre des missions avait été particulièrement importante (+8,1%). Cette évolution est conforme aux tendances observées pour l'ensemble de l'emploi salarié du secteur privé non agricole (source GARP) : très légère baisse au troisième trimestre 2005, après une hausse sensible au premier semestre.

Par rapport au même trimestre de 2004, l'Ile-de-France enregistre toutefois une augmentation des activités intérimaires qui reste importante (+6,6% de contrats conclus et +7,2% en EETP).

y ...et des disparités suivant les secteurs d'activité

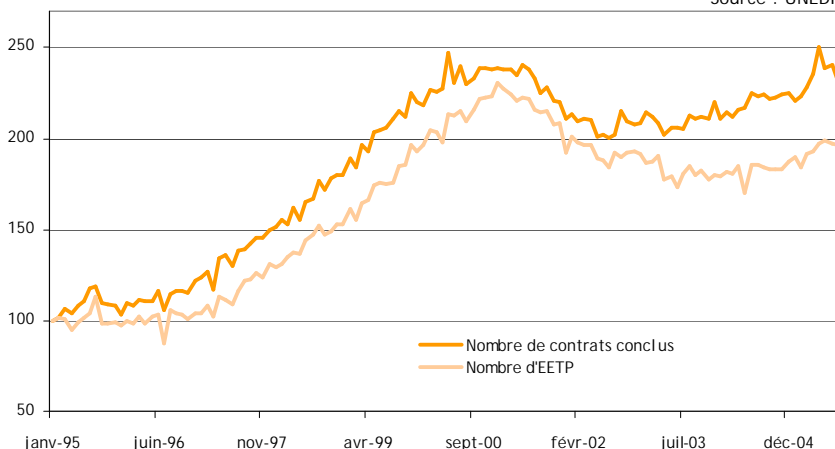
L'activité intérimaire reste particulièrement soutenue dans l'industrie automobile, fortement utilisatrice de l'intérim avec un taux de recours de 6,7%. Le nombre d'EETP y a augmenté de +50,8% en un an, la durée moyenne des missions passant de 40 à 53 jours.

L'utilisation de l'intérim demeure très fréquente dans la construction, avec près de 21 000 EETP au troisième trimestre. On observe, toutefois, une légère baisse par rapport aux deux premiers trimestres de l'année.

Le ralentissement de l'activité intérimaire touche divers secteurs : le conseil et assistance, après une forte hausse au cours du premier semestre de 2005, mais également les hôtels, cafés et restaurants, avec une baisse de -3,5% du nombre de contrats conclus par rapport au troisième trimestre 2004. Le recul du nombre des missions est très net dans le secteur santé, action sociale (-11,2%), faible utilisateur de l'intérim, pour des missions très courtes en moyenne (2,8 jours).

Evolution du nombre de contrats conclus et d'EETP (données CVS - base 100 à janvier 1995)

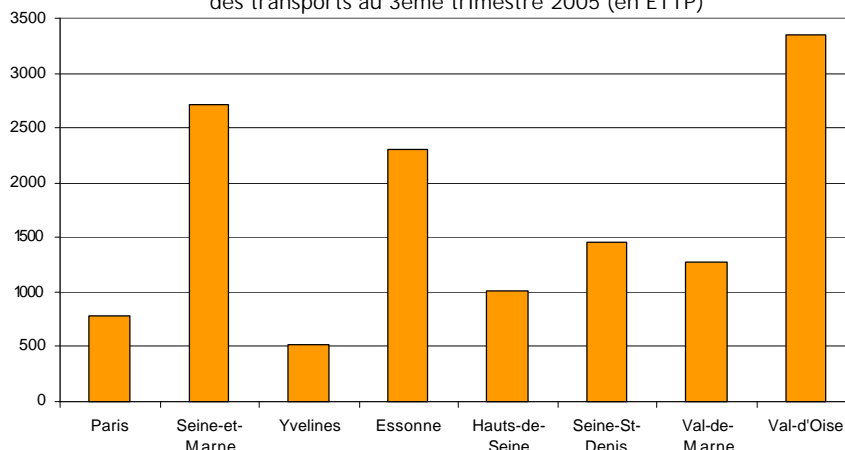
Source : UNEDIC



Les secteurs les plus utilisateurs de l'intérim au 3ème trim. 2005	Nombre de contrats conclus	Evol. du nb de contrats conclus par rapport au 3ème trim. 2004	Nombre d'EETP	Evol. du nb d'EETP par rapport au 3ème trim. 2004	Durée moyenne des missions (en jours)	Taux de recours en 2004
Construction	89 085	10,5%	20 900	12,9%	15,9	6,7%
Transports	130 705	12,3%	13 431	9,3%	7,0	6,7%
Conseil et assist.	52 476	7,7%	10 465	4,8%	13,5	1,7%
Serv. opérationnels	87 947	13,3%	8 677	10,9%	6,7	1,7%
Commerce de gros	47 053	6,1%	7 643	0,3%	11,0	2,4%
Ind. automobile	8 091	9,5%	6 443	50,8%	53,8	6,2%
Commerce de détail	4 495	8,8%	1 070	6,5%	16,1	1,2%
Activités financières	7 462	2,9%	3 515	6,6%	31,8	1,2%
HCR	57 422	-3,5%	3 034	-1,3%	3,6	1,2%
Santé, action soc.	32 449	-11,2%	1 319	-5,8%	2,8	0,7%
<b>Ile-de-France</b>	<b>718 369</b>	<b>6,6%</b>	<b>110 571</b>	<b>7,2%</b>	<b>10,4</b>	<b>2,4%</b>

Source : UNEDIC

Localisation des intérimaires dans les établissements du secteur des transports au 3ème trimestre 2005 (en EETP)



Source : UNEDIC

y Un fort taux de recours dans le secteur des transports

Le secteur des transports est, avec la construction, celui qui recourt le plus à l'intérim. Sur 100 salariés qui y travaillent à un moment donné, 6,7 sont intérimaires. Tous secteurs confondus, ce taux de recours n'était que de 2,5% en 2004.

Plus de 130 000 contrats ont été conclus au cours du troisième trimestre, soit beaucoup plus que dans tout autre secteur. Par contre, la durée des missions est assez faible (7 jours contre 10,4

en moyenne). On observe, en particulier, une forte progression du nombre des contrats conclus dans les transports routiers de marchandises de proximité (+28,4% en un an).

Les intérimaires des transports sont plus souvent ouvriers et un peu plus jeunes que leurs homologues des autres secteurs : 53,6% ont moins de 30 ans, contre 50,6% en moyenne. Les femmes sont peu représentées (22,2%, contre 29,4% en moyenne). Plus des deux tiers des EETP sont réalisés dans des établissements de la grande couronne.

## Les organismes de formation

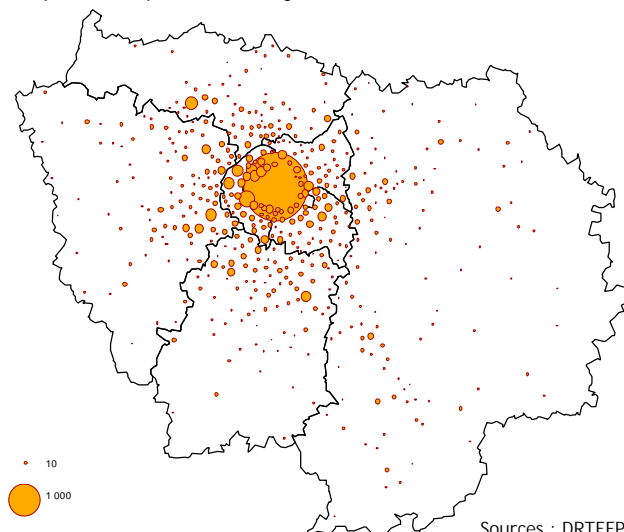
### y Les bilans pédagogiques et financiers

Chaque année, tout dispensateur de formation professionnelle continue est tenu de transmettre son bilan pédagogique et financier (BPF) au service régional de contrôle de la DRTEFP territorialement compétent. La zone de compétence des services de contrôle de la formation professionnelle est délimitée sur la base de la localisation du siège social du dispensateur de formation.

Ainsi, au titre de l'année 2004, plus de 14 000 organismes ont fait parvenir un BPF à la DRTEFP d'Ile-de-France. Parmi eux, environ 12 000 ont déclaré une activité de formation en 2004, qu'ils aient exercé cette activité à titre principal, accessoire ou en situation de sous-traitance.

L'analyse des BPF des organismes de formation franciliens doit permettre une connaissance fine de l'activité régionale de formation sur le marché concurrentiel. Elle exclut néanmoins, de fait, l'ensemble des formations des entreprises ou des administrations réalisées sans appel à un prestataire extérieur (formations dites internes). Celles réalisées pour le compte de l'Etat et financées par une subvention spécifique (activité de l'Afpa) sont également exclues de ce champ. Enfin, l'apprentissage est considéré comme relevant de la formation initiale.

Répartition spatiale des organismes de formation franciliens



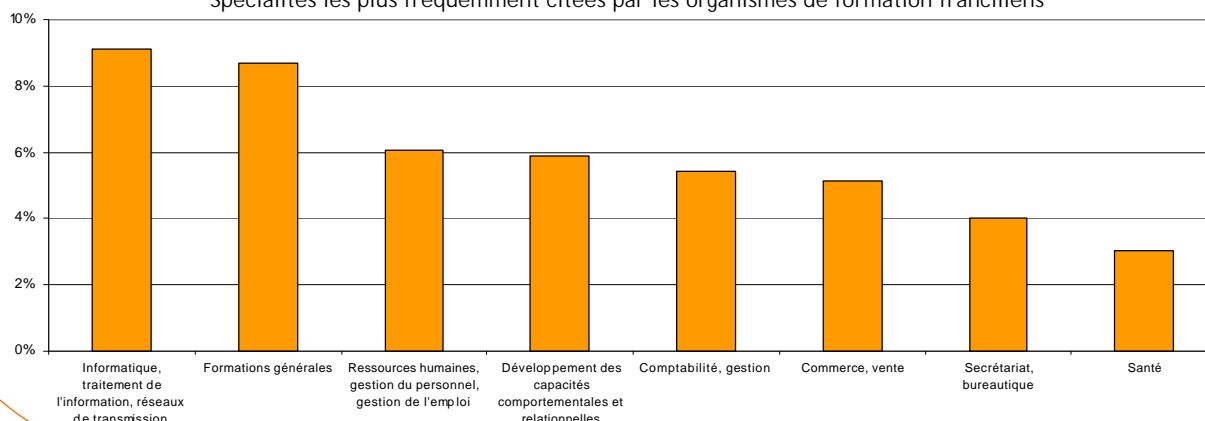
Sources : DRTEFP / SRC / BPF 2004

### y Les premiers enseignements

Si l'observation de l'activité des organismes franciliens fera l'objet prochainement d'un supplément au Bref mensuel, des premiers éléments apparaissent d'ores et déjà. Les BPF apportent, en effet, trois sources d'informations. Tout d'abord quant à l'identification des organismes : identification géographique, (4 sur 10 sont domiciliés à Paris), juridique (1 sur 2 prend la forme d'une société anonyme, à responsabilité limitée ou non) et d'ancienneté (1 sur 3 a moins de 5 ans d'activité dans la formation professionnelle). L'activité annuelle des organismes est ensuite abordée sous l'aspect financier (ressources et charges). Ainsi, en 2004, près de 60% des produits réalisés en Ile-de-France au titre de la formation profes-

sionnelle continue provient des entreprises, directement ou par le biais des organismes collecteurs. Selon cette logique financière, deux marchés de la formation peuvent être distingués : celui généré par les entreprises, en direct ou via les organismes collecteurs et celui généré par les pouvoirs publics. Enfin, les BPF abordent l'activité des organismes sous l'aspect stagiaires (salariés, demandeurs d'emploi, particuliers ou autres) : 7 stagiaires sur 10 sont salariés. Les formations dispensées sont également déclinées par niveaux (1 stagiaire sur 3 suit une formation de niveau I, II ou III) et spécialités (voir graphique). L'appareil régional de formation professionnelle continue offre donc un visage, a priori, pluriel.

Spécialités les plus fréquemment citées par les organismes de formation franciliens



Sources : DRTEFP / SRC / BPF 2004

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France

66, rue de Mouzaïa – 75935 Paris Cedex 19 – Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Marc Biehler - Réalisation : Pôle études, prospective, évaluation et statistiques -

Diffusion : Service relation avec les usagers, communication et documentation

Tirage : 1 200 exemplaires - N° ISSN : 1767-9877

[http : //www.europemploi-idf.org](http://www.europemploi-idf.org)